

<b>Zeitschrift:</b>	Der Heilmasseur-Physiopraktiker : Zeitschrift des Schweizerischen Verbandes staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker = Le praticien en massophysiothérapie : bulletin de la Fédération suisse des praticiens en massophysiothérapie
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Verband staatlich geprüfter Masseure, Heilgymnasten und Physiopraktiker
<b>Band:</b>	- (1937)
<b>Heft:</b>	2
<b>Artikel:</b>	Resumé élémentaire des glandes endocrines
<b>Autor:</b>	Favre, P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-931040">https://doi.org/10.5169/seals-931040</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Resumé élémentaire des glandes endocrines

Par Ph. Favre, Genève  
avec la collaboration de F. Findeys, Genève  
(Suite)

## Glandes Parathyroïdes

Au corps thyroïdien, s'associent quatre petites glandes auxiliaires, ce sont les glandes Parathyroïdes. Elles sont situées, deux de chaque côté de la trachée, attenantes à chacun des lobes thyroïdiens. Malgré leur petitesse, elles ne sont pas moins importantes. Les Docteurs Moussu, Hedon, Gley, Vassale, Kocher, Reverdin et autres ont démontré les nombreux dangers résultant de l'extirpation des glandes parathyroïdes, tels que goître exophthalmique (maladie de Basedow), crétinisme, tétonic, cachexie, etc. allant à la mort après de longues souffrances. Actuellement, si une intervention chirurgicale est nécessaire, les chirurgiens ne font qu'une ablation partielle, en respectant minutieusement les parathyroïdes.

Ces minuscules glandes règlent la distribution de la chaux dans le corps. S'il y a insuffisance de parathyrine, hormone des parathyroïdes, le calcium absorbé n'est pas fixé, il est alors éliminé en grande partie par l'urine et provoque un diabète calcique dont les répercussions sur le système osseux sont considérables. S'il y a excès de parathyrine, la chaux reste dans le sang au lieu de se fixer aux os, ceux-ci se fendillent. Cette affection osseuse se nomme maladie de Reeklinghausen.

La science doit au Professeur Max Askanazy la découverte des causes de cette terrible maladie (dont la mort était encore certaine il y a dix ans) et le moyen de la combattre. Aujourd'hui grâce à la découverte du Professeur Askanazy, les gens atteints de ce terrible mal, ont de grandes chances de guérir dans un temps relativement court.

Les recherches faites par les physiologistes et les chirurgiens ont démonté que l'appareil thyroïdien se compose de deux sortes de glandes absolument distinctes anatomiquement et fonctionnellement: la glande thyroïde proprement dite, et les glandes parathyroïdes au nombre de quatre. Ils ont appris en outre, que si l'on extirpe les glandes parathyroïdes seules, la mort survient rapidement causée par des accidents tétaniques; si par contre on extirpe la thyroïde seule, on voit apparaître à la longue des troubles de crétinisme atrophique avec ou sans myxœdème. Ainsi il y a deux organes et deux fonctions: une fonction parathyroïdienne dont la suppression cause la tétonie et une fonction thyroïdienne dont la suppression cause la cachexie strumiprive, c'est-à-dire cachexie consécutive à l'ablation d'un goître ou à l'extirpation du corps thyroïde.

## Le Thymus

Le thymus est un organe très développé pendant la vie foetale. Il est formé de deux parties qui sont en contacts. Il augmente

encore son volume jusqu'à l'âge de deux ans, où il atteint son développement maximum; il mesure alors 4 à 5 cm. Il a une couleur blanc-grisâtre. Sa face est irrégulière. Il a la forme d'une pyramide quadrangulaire à sommet bifurqué.

La partie supérieure forme deux cornes qui se prolongent dans le cou, au devant de la trachée (c'est le thymus cervical).

La partie inférieure la plus importante est logée dans le médiastin antérieur, derrière la poignée du sternum, entre les deux poumons et au devant des gros vaisseaux de la base du cœur; sa base repose sur le péricarde (c'est le thymus thoracique).

A partir de 2 ans le thymus décroît lentement et il disparaît vers l'âge de 20 ans. Il ne laisse, comme vestige, qu'un amas de tissu conjonctif et de graisse dans lequel on peut retrouver quelques lobules thymiques.

Le thymus devrait être considéré, avec la thyroïde, l'hypophyse et le testicule, comme produisant une substance morphogène.

Le thymus jouerait un rôle important dans la fixation et la répartition des substances nécessaires à la formation des nucléines, „substance azotée contenant de 2 à 9,6 % de phosphore“ (métabolisme des nucléïnes).

Dans ce cas, le thymus ne déverserait dans le sang aucun produit de sécrétion spécialisé; il ne pourrait donc pas être considéré comme glande à sécrétion interne. On attribue au thymus une autre fonction, la fonction leucocytopoïétique.

On ne connaît pas la substance active de ses extraits ni son mode de formation.

Le thymus exerce donc une action sur la croissance et le développement du squelette, sur la nutrition générale, sur les glandes génitales, ainsi qu'un rôle hypotenseur sur la tension artérielle.

Son altération cause un retard sur la croissance, une réduction de la taille, une perte de poids et un retard considérable dans le développement des organes génitaux.

On sait que l'injection d'extrait aqueux du thymus détermine une accélération des battements du cœur et un abaissement de la pression artérielle (abaissement dû à une paralysie des nerfs vasoconstricteurs).

Les doses fortes produisent de l'agitation, de la dyspné et la mort.  
(à suivre)

---

## Stellenvermittlung

Stellensuchende Mitglieder wollen sich in ihrem eigenen Interesse bei unserem **Stellenvermittlungsbureau**, Neumarkt 4, Winterthur, Tel. 26.650 (Frl. Miggi Weser) anmelden.